

*Ministère du Travail—Loi*

persuadé que le chômage ne nous quittera pour un certain temps. Cela nous montre que notre économie est dans un état pitoyable, et que même le gouvernement l'admet.

Il nous paraît manifeste que le gouvernement considère maintenant qu'un taux de chômage de 6 p. 100 et plus constitue le plein emploi au Canada. Auparavant, on parlait d'un taux de 4 p. 100. Même ce taux de 4 p. 100 est une concession faite par les libéraux, avant l'époque des conservateurs, zéro étant devenu un taux inacceptable et 4 p. 100 leur paraissant plus raisonnable.

C'est un peu la même chose qui se produit avec les lignes directrices E-12 que nous venons de traiter pendant le débat sur l'enseignement postsecondaire pour les autochtones. Les lignes directrices E-12 régissant l'enseignement postsecondaire n'étaient même pas considérées comme un politique acceptable et le gouvernement voulait imposer des conditions encore plus rigoureuses.

Pour les travailleurs âgés, le calvaire que représente le chômage est encore plus douloureux que pour les plus jeunes. Mis à pied pendant les années où ils gagnent le plus, ils font face à de plus longues périodes d'inactivité, soit en moyenne 33 semaines comparativement à 23 semaines pour les travailleurs plus jeunes. De plus, ils sont moins mobiles. Neuf pour cent des travailleurs âgés sont en mesure de se chercher un emploi un peu partout au pays ou d'accepter un poste ailleurs, par rapport à 18 p. 100 des travailleurs âgés de moins de 54 ans. Le recyclage des travailleurs âgés se révèle beaucoup plus difficile. Chez les plus jeunes, on a constaté que 18 p. 100 parvenaient à profiter d'une période de recyclage, contre seulement 6 p. 100 chez les travailleurs âgés.

Plusieurs années après leur mise à pied, 42 p. 100 des travailleurs âgés entre 55 et 64 ans ne sont pas encore revenus sur le marché du travail. Vingt pour cent sont encore en chômage et font partie de ce que les statistiques appellent les chômeurs. Sept pour cent d'entre eux travaillent à temps partiel. Parmi ces 42 p. 100 de travailleurs, nous en avons découvert qui, selon l'expression à la mode de nos jours, ont glissé entre les mailles du filet de sécurité.

Je suis particulièrement agacé par l'expression «filet de sécurité», comme si la vie était un cirque et que les travailleurs se balançaient sur un trapèze en toute quiétude, sûrs que leur chute serait amortie. Pour la majorité de ces travailleurs âgés, il n'y a même pas de filet de sécurité.

Dans le groupe des 55 à 64 ans, ceux qui ne trouvent pas un nouvel emploi, subissent une perte de gains de 12 p. 100 en moyenne. Ce groupe représentait 7 p. 100 de la population en 1976; il en est à 20 p. 100 aujourd'hui et, au tournant du siècle, il pourrait atteindre 25 p. 100. La participation de ces travailleurs à la population active est passée de 10 p. 100 il y a quelques années à 9 p. 100 à l'heure actuelle, et ce en dépit d'une lente croissance, croissance qu'il faut l'admettre—et je l'admets à regret parce qu'elle est si infime. La tendance est donc opposée à celle de la croissance économique.

Ces travailleurs âgés sont mes amis. Il y aura un an lundi prochain, le 22 mai 1988, 75 p. 100 des travailleurs de l'usine où j'ai moi-même travaillé ont été congédiés. On a dit à 170 personnes sur 230 qu'elles n'avaient plus d'emploi à la mine de potasse où j'ai travaillé. Dans bien des cas, il s'agissait de travailleurs âgés. Il y avait entre autres Georges,—ce n'est pas son vrai nom—un des hommes les plus brillants que j'aie jamais rencontrés. C'était la deuxième fois qu'il était mis à pied. J'espère que lui et d'autres travailleurs de l'usine pourront continuer à bénéficier du programme PATA, pourvu que les responsables les jugent admissibles. C'était donc la deuxième fois qu'il était mis à pied, après avoir, heureusement, travaillé au moins 15 ans à l'usine. À trois ou quatre ans de la retraite, au moment où il touchait le maximum, il a été mis à pied. C'est une des tragédies de tout ce malaise économique dont je puis témoigner en pleine connaissance de cause.

• (1600)

Il y a Pierre, dont ce n'est pas non plus le vrai nom, qui ne s'est jamais remis d'un accident de travail d'il y a dix ans. Son employeur et la Commission d'assurance-chômage en Saskatchewan l'ont harcelé. Après son congédiement, il n'avait aucun espoir de se faire recycler ou employer ailleurs.

Voilà qui sont les travailleurs âgés. Voilà le visage du chômage dans notre pays. C'est la partie inacceptable de nos problèmes économiques. Il faut l'attaquer par un moyen beaucoup plus efficace que le programme qu'on établit en ce moment, tout utile qu'il soit pour certains.

J'ai rencontré Guillaume hier. Il travaillait dans une usine qui était en réalité une division de la société Chrysler. Il est aujourd'hui au chômage parce que l'usine où il fabriquait des pièces d'automobiles a déménagé, à deux endroits et non un seul. À cause, évidemment, du libre-échange, l'assemblage qui se faisait à son usine, se fait